

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR
Lundi 16 Novembre 2020
en visioconférence

PV n° 349

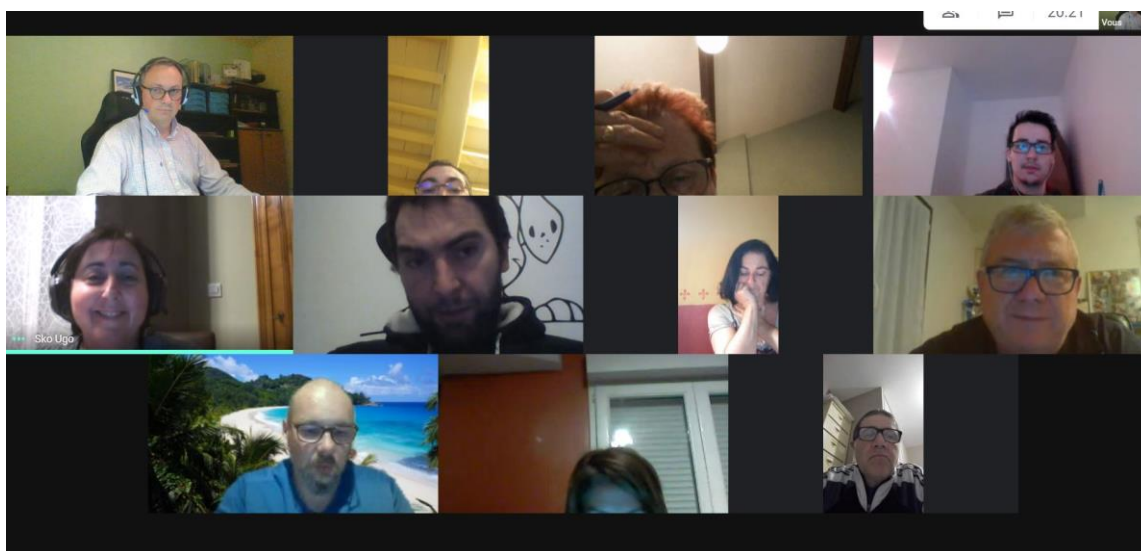
Présents : Mmes Cécile ROY-RETIF, Elisabeth AUGER, Aurélie RUBIO, Sandrine LOQUET

MM. Laurent PINAULT, Francis LUCAS, Christian LEMAIRE, Fabien BOUBET, Anthony LEMEY, Mickaël MANDARD, Steven HALBOT, Alexis JUGUET.

Absents : M. Morgan REGNIER, Daniel GILLARD

Invité : M. Julien AUFRERE

Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.



APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 21 SEPTEMBRE 2020

Le Procès-Verbal n° 348 est approuvé à l'unanimité par les membres présents lors de cette réunion.

ACTUALITÉS COVID-19

Laurent PINAULT et Francis LUCAS font un compte-rendu oral de leurs réunions Ligue en visioconférence.

Le communiqué Fédéral, ci-dessous, résume les propositions de la Commission Sportive Fédérale avec une reprise du Championnat le 23 janvier 2021 (phase unique), le deuxième tour de Critérium le 30 & 31 janvier 2021 etc.

La Commission Sportive de la Ligue va établir un nouveau calendrier pour la saison 2020/21. Ces nouvelles réorganisations s'effectueront en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales.

Le Comité va également établir un nouveau calendrier et se renseigner sur la disponibilité des salles.



Fédération Française de Tennis de Table
Conseil fédéral

COMMUNIQUE FEDERAL

Lors de la séance du 13 novembre 2020, le Conseil Fédéral a décidé d'un nouveau calendrier sportif, si les conditions sanitaires le permettent:

Pour les divisions nationales :

- Le championnat par équipes se déroulera sur une unique phase ;
- La reprise du championnat se fera par la 4^e journée le 23 janvier 2021 ;
- Si nécessaire, la phase se poursuivra jusqu'en juin 2021, le calendrier reste modulable en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires ;
- La reprise du Critérium Fédéral se fera par le 2^{ème} tour sur les dates et lieux du 3^{ème} tour (29-31/01/21) ;
- L'intégration d'un 4^{ème} tour est envisagée en avril 2021 dans la mesure du possible ;
- Il n'y aura pas d'homologation de tournoi national durant la période de confinement ;
- Le délai de trois mois pourra ne pas être respecté si une ligue certifie que le tournoi respecte les règlements sportifs lorsque le confinement sera levé.

Pour les épreuves régionales et départementales :

- Chaque instance est libre de les organiser selon les situations sanitaires locales et d'adapter les règlements sportifs pour une bonne gestion et une équité sportive ;
- Concernant les épreuves qualificatives à l'échelon national, les instances régionales et départementales fourniront la liste des joueurs et/ou des équipes qualifiés selon les critères définis par elles si l'épreuve ne peut être organisée.

Pour le classement des joueurs :

- Un seul classement officiel sera établi en fin juin 2021.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des directives gouvernementales ce calendrier pourra être amené à évoluer.



Comité Départemental
de Loir-et-Cher de Tennis de Table

Maison Départementale du Sport

1 avenue de Châteaudun – BP 50050
41913 BLOIS Cedex 9

www.comitett41.fr

Extrait CR du 9 novembre de la Commission Sportive FFTT :

Pour les divisions régionales et départementales, chacune est libre de gérer ses divisions en fonction de l'état des rencontres jouées. Cependant, il n'y aura qu'une seule « connexion » pour 2020 / 2021 avec l'échelon national (une montée-descente). Il est préconisé aux instances qui peuvent et souhaitent faire deux phases de le faire sous forme de rencontres aller-retour ce qui a pour avantage si la saison n'allait pas au bout de prendre comme référence de classement celui de la phase aller.

Le Comité doit attendre l'officialisation du nouveau calendrier en Conseil de Ligue avant de communiquer sur celui-ci et l'organisation de la fin de saison.

Une enquête Ligue va être envoyée aux dirigeants de clubs afin de connaître leurs besoins, avis et demandes (une sorte d'état des lieux des clubs).

Le Comité va mettre en place une **réunion en visioconférence « Comité-Dirigeants de clubs » le 8 décembre** avec pour but de faire un point d'ensemble, d'échanger sur les attentes de chacun et/ou des difficultés rencontrées.

ACTUALITÉS ATD

En raison de l'épidémie de coronavirus qui impacte directement l'activité de notre association, les membres du Comité ont décidé de placer, Julien AUFRERE, en position d'activité partielle.

Concrètement, celle-ci prendra la forme d'une réduction d'activité pour son emploi d'Animateur Technique Départemental. Toutefois, Julien va pouvoir télétravailler pour les activités administratives à raison de 5h hebdomadaires.

Un courrier lui a été adressé pour information. Celui-ci lui précise également ses différentes tâches administratives à accomplir.

Le Comité possède un téléphone professionnel avec abonnement qui va être résilié. En effet, Julien n'en voit pas la nécessité car il utilise uniquement son téléphone personnel (ainsi que son forfait). Laurent propose aux membres du Comité de transformer le montant de l'abonnement annuel, soit environ 200 €, pour l'achat de vêtements de travail (tenues ciblées Comité).

✓ **Les membres du Comité donnent leur accord à l'unanimité.**

www.comitett41.fr

ACTUALITÉS CDJT

La formation IC est reportée.

La Ligue se charge de la formation AF, en décembre, à confirmer.

Le rapport de stage du groupe élite, qui a été diffusé, n'était pas celui attendu par les clubs et les familles. Laurent PINAULT a abordé le sujet avec Julien et lui a fait part de ses attentes.

ACTUALITÉS SPORTIVES

La COVID-19 provoque un impact financier important dans les clubs. Aussi, une discussion s'est engagée sur l'aide que le Comité peut apporter à tous les clubs.

La gratuité pour la participation à la Coupe du Loir-et-Cher a été évoquée. Néanmoins, l'ensemble des clubs n'y participant pas (notamment les plus petits), cette proposition a été rejetée dans un souci d'équité.

Aussi, Francis LUCAS va réaliser une étude sur le réengagement des clubs en championnat par équipes, comme cette année. Dans ce cadre, celle-ci portera sur une proposition avec un geste à 25 % et une deuxième avec un geste à 50 %.

Petit rappel sur la part des licences :

- FFFT : 22€
- Ligue : 26€
- Comité : 17€

Coupe du Loir-et-Cher :

Alexis JUGUET a présenté une nouvelle version de la Coupe du Loir-et-Cher où il y aurait deux coupes, à savoir une pour chaque tableau (A & B). Les équipes seront composées de 4 joueurs.

Le tableau A : total des points ne dépassant pas 4800.

Le tableau B : total des points ne dépassant pas 2800.

N'ayant pas eu les éléments en amont, il est demandé aux membres du Comité de statuer sur cette proposition lors de la prochaine réunion du Comité directeur.

ACTUALITÉS ADMINISTRATIVES

Point véhicule : le dossier de subvention est en cours, le Conseil Régional a demandé, en plus d'un devis d'achat, un devis de location longue durée.

C'est la réponse du Conseil Régional qui déterminera la finalité du projet.



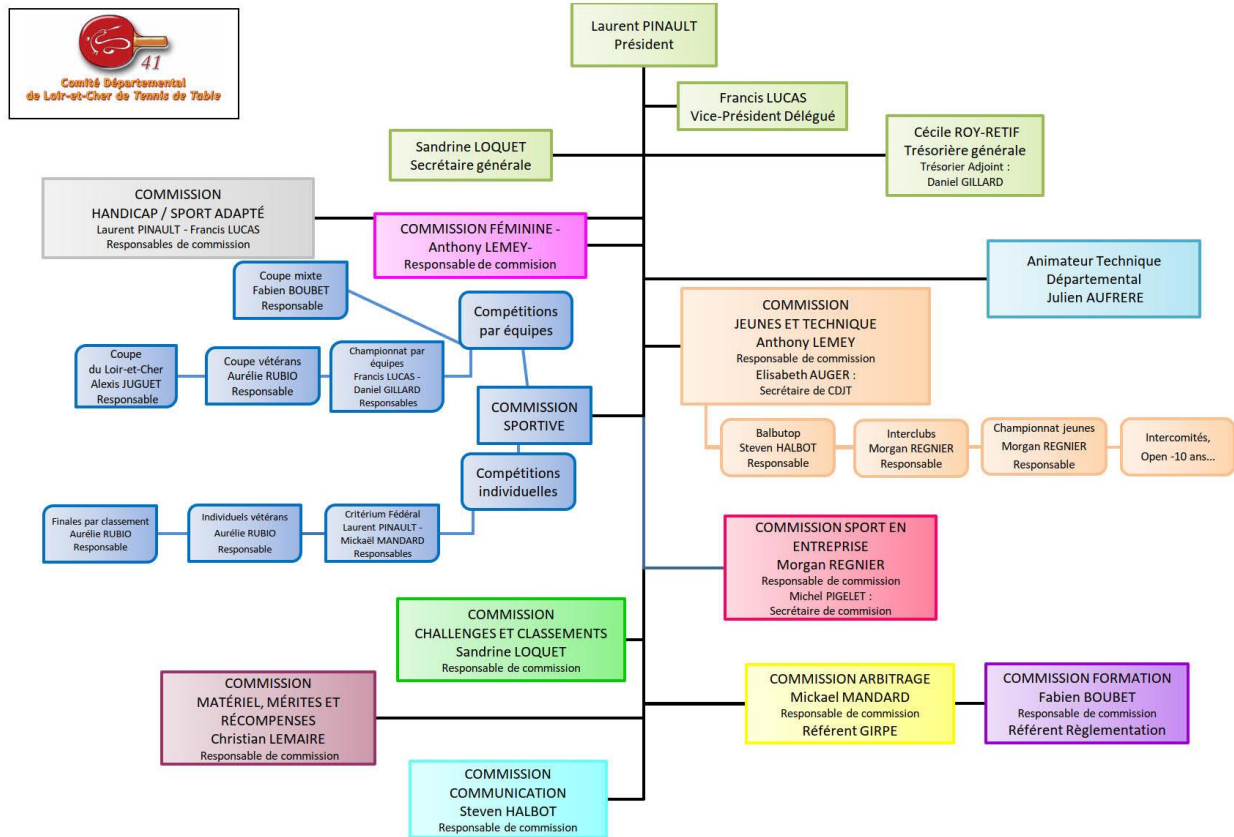
Comité Départemental
de Loir-et-Cher de Tennis de Table

Maison Départementale du Sport

1 avenue de Châteaudun – BP 50050
41913 BLOIS Cedex 9

www.comitett41.fr

En plus de l'organigramme classique, un organigramme fonctionnel, plus visuel, vous est proposé en téléchargement sur le site du CD41TT : <https://www.comitett41.fr/organigramme/>



Pour rappel, voici le lien pour l'album-photo réalisé par **Yann DANGE** lors du 1^{er} tour de Critérium Fédéral à Mer. Un grand merci pour sa gentillesse et son temps :

<https://photos.app.goo.gl/Y5ky1X1JvvT14tSPA>

Ces photos sont à votre disposition, sans retouche, pour vos supports de communication club.

Fin de la réunion à 21h15.

Document rédigé par Mme S. LOQUET
Secrétaire Générale Comité TT 41